



Affaire suivie par : servicedechets@campagne-de-caux.fr
N/Réf : REOM2021/ABJLC/052021
Objet : *Redevance ordures ménagères*

Le 20 mai 2021, Goderville

Madame, Monsieur,

La redevance d'enlèvement et d'élimination des déchets de notre territoire Campagne de Caux augmente en 2021.

Pour un foyer composé d'une seule personne la redevance passe de 99 € à 105 € par an. Pour un foyer de 2 personnes et plus, la redevance passe de 198 € à 211 € par an.

Cette augmentation s'explique par une hausse de 27% du contrat de collecte des déchets à laquelle nous sommes confrontés dans le cadre de notre mutualisation de service.

Plusieurs autres facteurs vont également grever lourdement le budget déchets de la Collectivité. Nous allons devoir y faire face rapidement :

- la Taxe sur les Activités Polluantes (TGAP) passe cette année de 3 à 8 € la tonne de déchets avec une trajectoire la portant à 15 € la tonne en 2025.
- la baisse récurrente du prix de rachat des vieilles matières issues du tri sélectif.
- des contrats d'élimination des déchets qui, nous le savons dès à présent, vont subir une hausse très importante lors de leur renouvellement dans les 4 ans à venir.
- les exigences règlementaires et écologiques qui nous imposent une restructuration de notre déchetterie.

Face à ces perspectives, Campagne de Caux réagit avec un plan de bataille pour limiter l'impact financier sur les administrés. Ce plan, en cours d'élaboration, appréhendera bien sûr les questions de tri, de reprise de la collecte des déchets en régie - c'est-à-dire directement gérée par les services de la Communauté -, des bio-déchets, des déchets verts et de la mise en place d'un nouveau mode de redevance plus juste.

Pour autant, il n'apportera à lui seul pas toutes les solutions.

Nous aurons besoin de votre implication et de votre participation via des changements radicaux de comportements. Afin de vous accompagner des outils de communication vont être mis en place dans les semaines à venir.

Nous vous remercions pour votre engagement personnel dans cette démarche éco-reposable.

André BASILLE,
Vice-Président de la Communauté de communes
Campagne de Caux
Chargé des Déchets et du Développement Durable

Z.A Route de Boïbec
76110 GODERVILLE
Tél. : 02 35 29 65 85
Fax : 02 35 29 06 06

www.campagne-de-caux.fr